Maroc: Détention arbitraire de Maâti Monjib

APPEL URGENT - L'OBSERVATOIRE

MAR 001 / 0121 / OBS 005

Détention arbitraire /
Harcèlement judiciaire

Maroc

8 janvier 2021

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, un partenariat de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), vous prie d'intervenir de toute urgence sur la situation suivante au **Maroc**.

Description de la situation :

L'Observatoire a été informé de sources fiables de la détention arbitraire de Maâti Monjib, historien, journaliste, président de l'Association « Freedom Now » pour la liberté d'expression au Maroc, ancien président du Centre Ibn Rochd d'études et de communication et membre fondateur de l'Association marocaine du journalisme d'investigation (AMJI).

Le 29 décembre 2020, Maâti Monjib a été arrêté par des policiers en civil alors qu'il déjeunait dans un restaurant à Rabat sans qu'aucun mandat d'arrêt ne lui soit présenté. Huit policiers en civil sont descendus de deux voitures de police, y ont fait entrer Maâti Monjib et l'ont emmené rapidement. Peu de temps après son arrestation, un juge a ordonné son transfert à la prison d'El Arjat (Rabat).

Cette arrestation fait suite à une enquête pour blanchiment de capitaux ouverte contre lui par le parquet du Tribunal de première instance de Rabat le 7 octobre 2020. Le parquet a été saisi par une unité spécialisée pour « *un inventaire de transferts de fonds importants et une liste de biens immobiliers* » qui « *ne correspondent pas aux revenus habituels déclarés par M. Monjib et les membres de sa famille* », des accusations montées de toutes pièces. Au moment de la publication de cet appel urgent, l'enquête est encore en cours et aucune accusation formelle n'a été formulée contre M. Monjib. Depuis son arrestation, Maâti Monjib a pu avoir accès à ses avocats mais n'a pas pu voir sa famille en raison de la quarantaine imposée à tous les nouveaux arrivants en prison dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

L'Observatoire rappelle que M. Monjib est la cible d'un harcèlement judiciaire continu de la part des autorités marocaines qui l'accusent d' « atteinte à la sécurité de l'État » depuis novembre 2015.

L'Observatoire condamne fermement la détention arbitraire et le harcèlement judiciaire à l'encontre de Maâti Monjib qui ne semblent viser qu'à le punir pour l'exercice de ses activités légitimes de défense des droits humains et appelle les autorités marocaines à le libérer immédiatement.

Actions requises :

L'Observatoire vous prie de bien vouloir écrire aux autorités marocaines en leur demandant de :

i. Garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et le bien-être psychologique de Maâti Monjib ;

ii. Libérer immédiatement et inconditionnellement Maâti Monjib, ainsi que l'ensemble des défenseurs des droits humains arbitrairement détenus au Maroc ;

iii. S'assurer que l'ensemble des procédures engagées à l'encontre de Maâti Monjib soient conduites dans le respect du droit à un procès équitable ;

iv. Mettre un terme à toute forme de harcèlement, y compris au niveau judiciaire, à l'encontre de Maâti Monjib et de l'ensemble des défenseurs des droits humains au Maroc.

Adresses :

- M. Nasser Bourita, Ministre des affaires étrangères et de la coopération, Maroc. Email : ministere@maec.gov.ma

- M. Mohamed Ben Abdelkader, Ministre de la justice, Rabat, Maroc. Email : ccdh@ccdh.org.ma

- M. Mustapha Ramid, Ministre d'état chargé des droits de l'Homme, Maroc. Email : contact@didh.gov.ma

- Mme. Amina Bouayach, Présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Email : cndh@cndh.org.ma

- S.E. M. Omar Zniber, Représentant Permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales en Suisse Email : maroc@mission-maroc.ch

- S. E. M. Alem Menouar, Ambassadeur, Mission du Royaume du Maroc auprès de l'Union européenne. Belgique. Email : **mission.maroc@skynet.be**

Prière d'écrire également aux représentations diplomatiques du Maroc dans vos pays respectifs.

***

Paris-Genève, **le 8 janvier 2021**

Merci **de bien vouloir informer l'Observatoire de toutes actions entreprises en indiquant le code de cet appel.**

L'Observatoire, partenariat de la FIDH et de l'OMCT, a vocation à protéger les défenseurs des droits de l'Homme victimes de violations et à leur apporter une aide aussi concrète que possible. La FIDH et l'OMCT sont membres de ProtectDefenders.eu, le mécanisme de l'Union européenne pour les défenseurs des droits de l'Homme mis en

oeuvre par la société civile internationale.

Pour contacter l'Observatoire, appeler La Ligne d'Urgence :

- **E-mail :** Appeals@fidh-omct.org
- **Tel FIDH : +33 1 43 55 25 18**
- **Tel OMCT : +41 22 809 49 39**

Copyright © 2010 Organisation Mondiale Contre la Torture

PDF généré sur: January 18, 2021 12:52